



Le Directeur national

à
Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement,

Paris, le 6 mai 2026

Objet : Information – Renforcement du dispositif de protection des données UNSS

Madame, Monsieur le Chef d'établissement,

Nous vous contactons afin de vous tenir informés d'une nouvelle publication de données issues de l'outil de gestion OPUSS de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS).

Les premiers éléments analysés semblent correspondre aux données déjà identifiées lors d'un précédent incident, pour lequel l'UNSS avait immédiatement engagé l'ensemble des procédures réglementaires et techniques requises. Nous tenons à vous préciser que les données financières (RIB, mandats de prélèvement SEPA) ainsi que les données relatives au handicap ne sont pas concernées par cet incident.

L'UNSS souhaite rassurer l'ensemble de ses membres, en lui partageant un point de situation explicite :

Une réponse immédiate et coordonnée a été mise en œuvre dès confirmation des faits :

- Notification de la CNIL conformément à la réglementation en vigueur ;
- Dépôt de plainte auprès des autorités compétentes ;
- Maintien de la coordination avec l'ANSSI et les services compétents de l'État ;
- Vérification complète des journaux de connexion depuis le début de l'année 2026.

L'ensemble des mesures de sécurisation précédemment engagées demeurent pleinement actives : renforcement de l'authentification, suppression des comptes inactifs, renouvellement des mots de passe tous les 90 jours et tests d'intrusion réguliers.

L'UNSS condamne avec la plus grande fermeté cette nouvelle publication illégale et réaffirme son engagement total en matière de protection des données personnelles des élèves et des personnels placés sous votre responsabilité. La récurrence de ces publications, portant sur les mêmes données déjà connues, illustre la persistance de comportements malveillants que les autorités compétentes ont été saisies de traiter.

Nous vous assurons que l'UNSS continuera à vous informer en toute transparence et à renforcer en permanence son dispositif de cybersécurité.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Chef d'établissement, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean Marc SERFATY